

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-toujours-engage-pour-faire-bouger-la-reforme-voie-pro>



Le SE-Unsa toujours engagé pour faire bouger la réforme voie pro

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 7 juin 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Ce 4 juin s'est tenue une réunion entre le ministre et les organisations syndicales sur la réforme du lycée professionnel. L'occasion pour le SE-Unsa de rappeler une mise en place plus que chaotique faute d'interlocuteurs depuis décembre.

Un vœu pieu ministériel

La ministre nous a rappelé en introduction que la réforme des lycées pros était portée au plus haut niveau de l'État et considérée *cause nationale* avec pour buts de faire de la voie professionnelle une voie d'excellence, de prévenir le décrochage, d'améliorer la poursuite d'études et l'accès à l'emploi de nos élèves tout en répondant aux besoins du pays.

De notre côté, cette rencontre a surtout été l'opportunité de remettre l'accent sur les failles de la mise en place de cette énième réforme sans aucun bilan de la précédente.

Nos alertes

Le SE-Unsa a ainsi alerté la ministre sur l'absence d'un calendrier précis (notamment des examens) pour l'organisation de la rentrée prochaine. En effet, la concurrence des PFMP de terminale imposées par le parcours différencié des élèves avec celles des secondes et des premières pros - sans compter les nouveaux stages des secondes générales - engendre un casse-tête pour tous les personnels dans les établissements.

Nous avons également rappelé la perte d'heures globale d'enseignement pour les élèves avant de passer l'examen, et remis en cause la nouvelle carte des formations, anxiogène par rapport à l'éventuelle fermeture de structures, l'angoisse étant renforcée par la parution du vademecum RH d'accompagnement des personnels.

Le ministère n'ayant pas suivi notre proposition de rémunérer les élèves suivant le parcours *poursuite d'études*, nous avons exprimé notre inquiétude quant au fait que peu d'élèves ne voient l'intérêt de ce choix face au parcours *insertion professionnelle* avec des PFMP gratifiées.

Le SE-Unsa a également rappelé son opposition à la création des classes de prépa seconde. En effet, cette mesure pourrait inciter les élèves à choisir la voie de l'apprentissage puisque la non-obtention du DNB les bloquerait pour aller en seconde professionnelle en formation initiale. Cette mesure nous apparaît ségrégative au même titre que les groupes de niveau du *Choc des savoirs*.

Nous avons demandé à la ministre de renouer le dialogue social. Celle-ci s'est engagée à consulter les organisations syndicales sur l'élaboration du calendrier des examens et à mettre en place fin septembre un groupe de suivi de la réforme. Le SE-Unsa s'emparera de ces opportunités de dialogue pour essayer de faire avancer dans le bon sens la cause des lycées professionnels.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il était urgent et nécessaire de retrouver un interlocuteur. Le SE-Unsa souhaite que le comité de suivi que la ministre s'est engagée à mettre en place permette de corriger cette réforme à partir d'un bilan partagé entre les représentants des personnels et le ministère. Le SE-Unsa prendra toute sa part dans cet exercice.